

des Corporations que deux laiteries de Toronto avaient annoncé qu'elles augmenteraient le prix du lait de 2c. la pinte. Évidemment 2c. la pinte ce n'est pas la mer à boire, mais voilà un article de plus qui va faire monter le coût de la vie et toucher particulièrement les économiquement faibles, qui ont de plus en plus de difficulté à assurer à leur famille un régime alimentaire satisfaisant.

Le lait est une composante essentielle d'un bon régime alimentaire. Les hausses de prix de cette nature sont contagieuses. Que deux laiteries de Toronto aient déjà haussé leur prix de 2c. la pinte, cela constitue un exemple pour d'autres laiteries du pays. Cela veut dire qu'il y a une nouvelle tranche de hausses de prix dans un secteur très vital qui touche le régime alimentaire des Canadiens. La situation est également très grave du point de vue des cultivateurs. J'ai appris du ministère de l'Agriculture que la comparaison de deux périodes récentes, 1955-1957 et 1962-1964, montre que la baisse de la consommation de lait nature, au Canada, est de l'ordre de 65 livres par personne. Cela équivaut en gros à 38 pintes de lait. En d'autres termes, de 1962 à 1964, le Canadien moyen a bu environ 38 pintes de lait de moins que de 1955 à 1957.

Ceci provenait évidemment de l'augmentation du prix du lait et de l'usage de succédanés, notamment le lait en poudre, à ce moment-là. Maintenant, d'autres succédanés apparaissent sur le marché. Les débouchés des cultivateurs diminuent, et cette tendance s'accroît à mesure que de nouveaux succédanés sont lancés. C'est bien dommage que le ministre de la Consommation et des Corporations soit absent ce soir, car j'aurais aimé qu'il m'entende. À mon sens, c'est à son ministère qu'il incombe de protéger les consommateurs d'une façon ou d'une autre contre ces augmentations de prix.

J'ai remarqué que dans son discours de l'autre soir, le ministre a dit que le parti libéral devrait organiser une tribune libre pour demeurer en contact avec le grand public. Au lieu d'une tribune libre, il a trouvé dans son ministère des problèmes épineux qu'il voudrait abandonner en accédant au poste de premier ministre. Si jamais il y réussit, cela ne m'étonnerait pas de l'entendre se plaindre d'être tombé de Charybde en Scylla.

Si le ministre veut réellement devenir premier ministre, la meilleure recommandation qu'il pourrait sûrement avoir serait de réussir comme ministre de la Consommation et des Corporations. S'il ne peut faire ses preuves en réglant la question de la hausse du prix du lait—s'il ne peut prouver qu'il peut faire

quelque chose pour la protection du consommateur—alors je crois que son avenir comme premier ministre est très aléatoire. Il aurait deux occasions de faire ses preuves avant le congrès pour la direction. La première serait de saisir le Parlement du bill n° C-190 avant l'ajournement et agir ainsi dans une certaine mesure en vue de faire baisser le prix des médicaments. La seconde consisterait à prendre certains moyens pour protéger les consommateurs contre les hausses des prix du lait. Il pourrait commencer par instituer un bureau de révision des prix qui enquêterait sur ceux du lait.

Je sais bien que le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral se partagent l'autorité en matière de prix. Je sais aussi que jusqu'à présent la position du gouvernement est qu'il ne peut rien faire au sujet des prix, sauf en cas d'urgence, en temps de guerre. À mon avis il y a aussi des cas d'urgence en temps de paix et le niveau actuel des prix en est un car les petits salariés sont de plus en plus durement touchés et c'est le tour maintenant de ceux qui jouissent de revenus plus élevés.

La question du prix du lait est relativement peu de chose en soi pour la plupart des Canadiens. Peut-être n'en sont-ils que légèrement contrariés. Mais pour des centaines de Canadiens à faible revenu, c'est quelque chose de très sérieux. C'est également très sérieux pour les agriculteurs du pays parce que cette hausse de prix ne leur fait pas de bien, en définitive. Ils ne touchent pas la majeure partie de l'augmentation.

J'ai demandé au ministre, comme question supplémentaire, s'il pourrait faire enquête pour trouver ce que cette hausse rapportera à l'agriculteur. Encore une fois, cette question est restée sans réponse. À la longue, les débouchés de l'agriculteur décroissent au Canada simplement parce que les gens ne peuvent payer le lait à ce prix. Ils ne le peuvent pas à cause du coût d'un système de répartition fondé sur le gaspillage et l'extravagance qui éponge la majeure partie de la hausse. Le ministre de la Consommation et des Corporations devrait faire ce premier pas en établissant un Bureau chargé d'examiner ces hausses des coûts afin que les gens sachent qui en profite.

[Français]

M. Ovide Laflamme (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je vais répondre brièvement aux remarques de l'honorable député. Je sais que le 21 mars dernier, l'honorable député a posé à l'honorable